

résultats; mais, pour répondre d'une manière plus directe aux questions proposées, il faut déclarer ici que la cause principale et capitale de ces maux est que communément, *ou manque, dans nos maisons d'éducation, d'un enseignement suivi sur la nature et l'usage de la voix humaine.*

Il n'existe pas de traité proprement dit, raisonné et didactique, sur le mécanisme naturel de la voix et sur les lois qui le gouvernent. Il y a partout, il est vrai, des professeurs d'*Élocution* en état d'enseigner la meilleure manière de disposer la voix, pour débiter un discours. Mais l'art de l'*Élocution*, réduit à lui-même, ne saurait suppléer le manque de voix. En effet, si nous en manquons pour le débit, on peut dire que l'art de l'*Élocution* ne servira qu'à faire mieux ressortir ce qui nous manque.

Il y a aussi à l'usage de Elèves de Musique, bien des livres qui ont pour titre : *méthode de chant*; mais ces ouvrages, ne renfermant guère autre chose que quelques préceptes traditionnels et des exercices d'imitation, et ne donnant aucune notion précise de ce qui constitue la voix humaine et des organes qui la produisent, il résulte de là que ces sortes d'ouvrages ne sont guère utiles qu'aux personnes qui ont déjà la voix naturellement bien développée.

Sans doute on doit présumer que les Elèves, qui se destinent aux professions libérales, ont dû acquérir, durant le cours de leur éducation, une connaissance suffisante de la structure du corps humain et du jeu de ses organes; cependant c'est en partie mon but dans cette lecture, de faire voir que, même avec cette connaissance, l'on peut se méprendre, et quelquefois aller jusqu'à une véritable et fatale ignorance des lois qui régissent le mécanisme de la voix; c'est ce que j'espère pouvoir rendre sensible dans la suite de cette lecture.

Mais, pour tout dire sur ces incapacités de voix dans le ministère de la Chaire, je ferai remarquer que, malgré les connaissances réelles ou présumées que ces Orateurs peuvent avoir sur le sujet qui nous occupe, un fait trop constant est que, toujours un très grand nombre d'entr'eux continuent à souffrir de faiblesse dans les organes vocaux, de maux de gorge, de débilité universelle, ou enfin de la perte totale ou partielle de la voix.

Un simple coup d'œil sur les autres classes d'Orateurs publics, nous découvrira le même mal prévalant partout d'une manière non moins étrange.

Combien aujourd'hui d'hommes de science qui, par leur mérite éminent et leurs talents naturels ou acquis, sembleraient être comme faits exprès pour diriger l'opinion publique; capables, dans les occasions importantes, de gouverner les masses et de leur inspirer une sage politique, de nobles résolutions; et qui cependant, faute d'une voix suffisante pour remplir une salle ou se faire entendre en plein air, sont réduits à réserver toute leur influence et le bienfait de leur éloquence à un cercle très-limité d'auditeurs.

J'ai moi-même été témoin, nombre de fois, des efforts pénibles de quelques-uns de ces orateurs, dans de semblables circonstances; et j'ai remarqué que la masse des auditeurs était souvent disposée à embrasser l'opinion de celui dont la voix était plus puissante ou plus harmonieuse et qui, par suite, parlait avec plus d'aise et plus d'empire.

Il est dans la nature de l'homme, surtout dans la portion la moins réfléchie du genre humain, de se laisser plus aisément dominer par une éloquence populaire, que par de solides raisonnements. Aussi, si l'on s'avaisait d'analyser pour ainsi dire *chimiquement*, une bonne partie de ce qu'on appelle aujourd'hui éloquence, j'oserais affirmer que, plus d'une fois peut-être, les *quatre cinquièmes* de ses éléments constitutifs, ne consisteraient guère qu'en un son de voix pur, fort, et bien flexible.

Mais nous n'en sommes pas réduits à parcourir les rangs des seuls Orateurs publics, pour montrer le peu de connaissance que l'on a communément des lois conservatrices de l'organe vocal. Nous n'avons qu'à interroger notre plus proche voisin. Si lui-même n'est pas une victime de quelque maladie de la voix, il aura toujours à citer, dans un cercle très-rapproché, quelqu'un de ses amis appartenant à cette classe de *patients*: il aura même à nous ra-

conter probablement quelque merveilleuse circonstance qui se rattache à la maladie de son ami: par exemple que, même après que le docteur, armé de la *pierre infernale*, lui eût entièrement brûlé la *membrane muqueuse*, coupé les *amygdales*, avec un morceau de la *luette*, le patient se plaignait encore de n'avoir pas *tout* son gosier, ni en *bon état*. L'patient stupide et sans reconnaissance, en vérité! qui, apparemment, s'il eût été réduit à boiter pour cause d'entlures aux articulations et que, pour le guérir, nous lui eussions *charitablement* coupé les deux jambes, plus un bras ou deux; après une extirpation si radicale de son mal, persisterait encore à s'imaginer, *qu'il est boiteux*!! — Tant il y a des gens sots dans le monde.

Eh bien! on n'est presque jamais réduit à chercher beaucoup pour rencontrer de semblables cas:—il s'en présente spontanément de tous les côtés, et je crois pouvoir parier en toute sûreté, que, parmi les personnes ici réunies, il n'y en a peut-être pas une qui ne puisse rappeler à son souvenir quelqu'un de sa connaissance actuellement incapable de remplir plusieurs importants devoirs, par suite de quelque affection de gorge qui mine graduellement ses forces vitales, et lui rend la vie chaque jour plus inutile et plus insupportable.

J'ai entendu souvent attribuer ici, en général, les maux de gorge ou de poumons au climat, et à ses continuels et extrêmes vicissitudes.

Pour moi, je considère cette imputation comme une calomnie, produite par l'ignorance et l'ingratitude contre un climat aussi beau et aussi fortifiant que la Divine bonté en ait jamais formé nulle part ailleurs par la santé de l'homme. Dans quelle partie du globe trouverez-vous, physiquement parlant, une race d'hommes plus magnifiques et plus robustes que ces anciens peuples de l'Amérique du Nord, au temps de leur florissante existence?

Non: ne nous élevons pas contre la loi de la nature et n'imputons pas à la Providence de Dieu les conséquences de nos fautes. Dieu a créé le soleil pour vivifier tous les êtres. Que celui-là qui, par ses imprudences, a affaibli sa vue, ne maudisse pas la lumière éblouissante de cet astre, œuvre du Créateur, parce qu'elle est pour ses yeux malades une occasion de souffrance.

C'est plutôt au renversement que nous fesons de certaines lois physiques ou, pour parler avec plus de vérité, à l'ignorance profonde où nous sommes de ces lois, qu'il faut attribuer le nombre de ces maladies; et c'est ce qui m'amène au second objet de ma lecture, qui est d'exposer certaines erreurs très-communes concernant la cause efficiente de la voix humaine et les lois par lesquelles elle s'entretient et acquiert un complet développement.

(A Continuer.)

La Bénédiction du Père de famille.

“ Il n'y a sur la terre ni droits, ni devoirs, ni grandeur, ni autorité comparables aux droits, aux devoirs, à la grandeur et à l'autorité d'un père.

“ Le père bénit, et il peut maudire aussi, comme Dieu. On redoute la malédiction de Dieu, on demande à Dieu sa bénédiction; on redoute aussi la malédiction d'un père: c'est comme la malédiction de Dieu même. On sollicite, on reçoit avec religion, à genoux, la bénédiction d'un père, on s'incline sous la main paternelle comme sous la main de Dieu. Nulle puissance, nulle grandeur n'ent jamais ce droit sur la terre; le père seul bénit et maudit.

“ La magistrature est une grande institution sans doute; les magistrats ne bénissent pas, ils vengent la justice, ils condamnent à mort, ils n'ont pas le droit de maudire. Le prince est plus grand encore: il est, selon le langage des saintes Ecritures, *le ministre de Dieu pour le bien, minister Dei in bonum*. Le prince ne bénit pas; la majesté royale n'a pas élevée à cette dignité.